

CNU, 19<sup>ème</sup> section (Sociologie, démographie)

## **Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et de professeur, 2006**

**Charles Soulié, Maria Vasconcellos**

La 19<sup>ème</sup> section a siégé dans les locaux de l'université de Paris V du lundi 30 janvier au jeudi 2 février 2006 pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et le vendredi 3 février 2006 pour celles de professeur.

### **Qualification aux fonctions de maître de conférences**

Sur 450 candidats, 341 ont finalement présenté un dossier. 109 candidats (24,2%) se sont désistés, soit nettement plus que l'an passé (17,4%).<sup>1</sup> Ce qui peut éventuellement s'expliquer par des problèmes de diffusion de l'information de la part du ministère. Comme l'an passé, les hommes (26%) se désistent plus fréquemment que les femmes (22,5%).

Sur l'ensemble des candidats ayant présenté un dossier (n = 341), 56,3% ont été qualifiés, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'an passé (54,4%). Les femmes (182) sont plus nombreuses à se présenter que les hommes (159). Elles sont aussi plus souvent qualifiées (57,7% contre 54,7% aux hommes). L'âge des candidats joue un rôle important, les candidats les plus jeunes étant plus souvent qualifiés. L'âge moyen des candidats s'élève à 36,9 ans, celui des qualifiés à 35,7 ans et celui des non qualifiés à 38,4 ans.

---

<sup>1</sup> Cf. Charles Soulié, Maria Vasconcellos, *Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et professeur, 2005*, La lettre de l'ASES, n°35, juin 2005, p 55. Ce bilan comprend notamment un tableau rétrospectif sur l'évolution des taux de qualification en sociologie, ainsi qu'une comparaison avec d'autres disciplines.

Tableau n°1 : Taux de qualification en fonction de l'âge des candidats

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Total</b>	<b>Effectifs</b>
30 et moins	72,86%	27,14%	100,00%	70
31-33 ans	63,16%	36,84%	100,00%	76
34-37 ans	57,35%	42,65%	100,00%	68
38-44 ans	36,76%	63,24%	100,00%	68
45 et plus	49,15%	50,85%	100,00%	59
<b>Total</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>	<b>341</b>
Effectifs	192	149		

Le fait d'avoir soutenu sa thèse récemment augmente aussi les chances d'être qualifié. C'est parmi les docteurs de 2005 que la proportion de qualifiés est la plus élevée, alors qu'elle est près de deux fois moindre pour les docteurs ayant soutenu en 1999 ou avant. Comme l'an passé, on note que la mention obtenue au doctorat joue un rôle important, les candidats n'ayant pas obtenu les félicitations ne sont que 18% à être qualifiés, contre 71,9% à ceux ayant obtenu les félicitations à l'unanimité du jury. De même, on remarque que ce sont les candidats les plus jeunes, les femmes et les Parisiens, qui obtiennent plus souvent la mention la plus élevée au doctorat.

Tableau n°2 : Taux de qualification en fonction de l'année de soutenance du doctorat

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Effectifs</b>
2005	66,67%	33,33%	100,00%	198
2004	31,82%	68,18%	100,00%	44
2003	57,14%	42,86%	100,00%	14
2002	46,15%	53,85%	100,00%	13
2001	56,25%	43,75%	100,00%	16
2000	55,56%	44,44%	100,00%	18
1999 et avant	35,29%	64,71%	100,00%	34
Inconnus	25,00%	75,00%	100,00%	4
<b>Total</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>	<b>341</b>
Effectifs	192	149		

Tableau n°3 : Taux de qualification en fonction de la mention au doctorat

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Effectifs</b>
THF Unanimité	71,93%	28,07%	100,00%	114
THF	59,68%	40,32%	100,00%	124
TH et H	18,03%	81,97%	100,00%	61
Non concernés inconnus	59,52%	40,48%	100,00%	42
<b>Total</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>	<b>341</b>
Effectifs	192	149		

Le taux de qualification varie aussi en fonction du lieu de soutenance. 62,7% des candidats ayant soutenu à Paris sont qualifiés, contre 55,5% de ceux ayant soutenu en banlieue et 51,7% des provinciaux, sachant que les candidats ayant soutenu à l'étranger (n=11) ont été qualifiés pour 54,5% d'entre eux. Concernant les établissements parisiens, on note que l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, - qui est aussi l'institution proposant le plus grand nombre de candidats à la qualification en 19<sup>ème</sup> section-, a un taux de qualification particulièrement élevé (74,2%). Mais cette année, elle est nettement dépassée par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (84,6%) et secondairement par le CNAM qui, il est vrai, produit peu de docteurs. Dans l'ensemble, les candidats provenant des universités sont donc moins qualifiés que ceux provenant des Ecoles.

Tableau n°4 : Taux de qualification en fonction de l'établissement de soutenance du doctorat

	<b>Effectifs</b>	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>
EHESS	35	74,29%	25,71%	100,00%
Paris 10	31	64,52%	35,48%	100,00%
Paris 5	29	58,62%	41,38%	100,00%
Toulouse	20	50,00%	50,00%	100,00%
Paris 8	16	31,25%	68,75%	100,00%
Strasbourg	15	60,00%	40,00%	100,00%
Nantes	14	57,14%	42,86%	100,00%
IEP Paris	13	84,62%	15,38%	100,00%
Lille	11	45,45%	54,55%	100,00%
Bordeaux	10	50,00%	50,00%	100,00%
Paris 1	9	55,56%	44,44%	100,00%
Grenoble	8	62,50%	37,50%	100,00%
Montpellier	8	12,50%	87,50%	100,00%
Paris 9	8	37,50%	62,50%	100,00%
Aix en Provence	7	85,71%	14,29%	100,00%
Versailles St Quentin	7	57,14%	42,86%	100,00%
Aix Marseille	6	33,33%	66,67%	100,00%
Caen	6	66,67%	33,33%	100,00%
Amiens	5	40,00%	60,00%	100,00%
CNAM	5	80,00%	20,00%	100,00%
Lyon	5	60,00%	40,00%	100,00%
Autres	73	50,68%	49,32%	100,00%
Ensemble	341	56,30%	43,70%	100,00%
Effectifs		192	149	

47,8% des candidats viennent d'une autre discipline que la sociologie, soit taux un plus élevé que l'an passé (45%).<sup>2</sup> Les candidats sociologues sont nettement plus souvent qualifiés que les autres (73,6% contre 37,4%).<sup>3</sup> Cela dit, les taux de qualification des candidats en provenance des STAPS (61,5%), comme de science politique (52,5%), sont relativement élevés. Inversement, les candidats provenant d'anthropologie/ethnologie (22,2%) et psychologie (16,6%) sont nettement moins souvent qualifiés que la moyenne.

Tableau n° 5: Taux de qualification en fonction de la discipline de thèse

	<b>Effectifs</b>	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>
Sociologie	178	73,60%	26,40%	100,00%
Science politique	40	52,50%	47,50%	100,00%
Anthropologie/ ethnologie	36	22,22%	77,78%	100,00%
Autres	16	31,25%	68,75%	100,00%
Sciences éducation	13	38,46%	61,54%	100,00%
STAPS	13	61,54%	38,46%	100,00%
Economie	7	42,86%	57,14%	100,00%
Géographie	7	28,57%	71,43%	100,00%
Psychologie	6	16,67%	83,33%	100,00%
Histoire	5	40,00%	60,00%	100,00%
Droit	4	0,00%	100,00%	100,00%
Gestion	4	25,00%	75,00%	100,00%
Info communication	4	25,00%	75,00%	100,00%
Philosophie	4	50,00%	50,00%	100,00%
Sciences sociales	4	50,00%	50,00%	100,00%
Ensemble	341	56,30%	43,70%	100,00%
Total		192	149	

Afin d'analyser le taux de qualification en fonction des thèmes étudiés par les docteurs, nous avons isolé les candidats sociologues (n=178). Les effectifs de chaque spécialité étant relativement réduits, il est difficile d'en tirer des conclusions claires. Néanmoins, on observe que la sociologie du travail, des organisations, du travail social, de la famille, de l'éducation et la sociologie politique obtiennent de bons résultats cette année, tandis qu'ils sont plus faibles pour les sociologies de l'art, de la littérature et celle de la culture.

<sup>2</sup> Sur ce point, nous devons nos excuses aux lecteurs du bilan de l'année dernière. En effet, nous avons alors écrit que ce taux s'élevait à 30%, alors qu'il était de 45%...

<sup>3</sup> L'an passé, ce taux s'élevait à 71% pour les sociologues et 34,8% aux autres. Le taux de qualification a donc augmenté pour l'ensemble des candidats.

Tableau n° 6: Taux de qualification en fonction de la spécialité sociologique  
(champ : sociologues uniquement)

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Total</b>	<b>Effectifs</b>
Travail, organisation	75,00%	25,00%	100,00%	40
Politique	76,92%	23,08%	100,00%	26
Arts, littérature	62,50%	37,50%	100,00%	16
Culture	66,67%	33,33%	100,00%	15
Famille, jeunesse	84,62%	15,38%	100,00%	13
Education	81,82%	18,18%	100,00%	11
Démographie	66,67%	33,33%	100,00%	9
Travail social, pauvreté	88,89%	11,11%	100,00%	9
Sport	37,50%	62,50%	100,00%	8
Santé	100,00%	0,00%	100,00%	6
Religion	60,00%	40,00%	100,00%	5
Générale, auteurs	75,00%	25,00%	100,00%	4
Sciences	75,00%	25,00%	100,00%	4
Urbaine	50,00%	50,00%	100,00%	4
Migrations	100,00%	0,00%	100,00%	3
Rurale	66,67%	33,33%	100,00%	3
Economie	100,00%	0,00%	100,00%	2
Ensemble	73,60%	26,40%	100,00%	178
Effectifs	131	47		

Le CNU offrant un observatoire privilégié de la production doctorale en sociologie, il a paru intéressant, pour conclure ce bilan relatif à la qualification aux fonctions de maître de conférences en sociologie, de cumuler le travail de deux sessions de CNU (celle de 2005 et celle de 2006). Nous avons donc fusionné les fichiers des candidats sociologues s'étant présentés à la qualification cette année et l'an passé, en enlevant les doublons (12 candidats se sont présentés deux fois).

Le cumul de deux promotions permet de commencer à mettre en évidence la spécialisation des établissements. L'EHESS se distingue principalement par la proportion de thèses soutenues en sociologie de l'art, et surtout de la religion (Danièle Hervieu-Léger). Paris 5 produit un nombre important de thèses en sociologie de la famille/jeunesse (François de Singly), ainsi qu'en sociologie de l'art et de la culture (Michel Maffesoli). Paris 10 se distingue principalement par la démographie (Maria Cosio Zavala) et Nantes par la sociologie du sport (Jean-Michel Faure et Charles Suaud). La sociologie de l'éducation occupe une place importante à Toulouse, ainsi qu'à Bordeaux, où la démographie comme la sociologie de la santé sont aussi plus étudiées que la moyenne. Enfin, on notera que l'IEP de Paris est spécialisé sur la sociologie politique, tandis que Versailles St Quentin fait soutenir un nombre important de thèses en sociologie du travail et de l'éducation et que Paris 8 produit surtout des thèses en sociologie du travail et sociologie politique. Afin d'approfondir cette esquisse, nous envisageons l'an prochain de cumuler le travail de quatre sessions de CNU (2004/2005/2006/2007). Ce qui permettra notamment d'affiner la carte de la production doctorale en sociologie.

Tableau n° 7: La production doctorale en sociologie selon les établissements  
(Champ : candidats sociologues s'étant présentés à la qualification en 2005 et 2006)

	Effectifs	Travail/ organi	Politique	Culture	Arts/litt	Education	Famille	Travail social	Migrati on	Démog raphie	Général e	Santé	Urbaine	Religion	Sport	Economie	Sciences	Rurale	Total
<b>Autres établiss</b>	65	18%	18%	8%	5%	6%	8%	5%	6%	3%	3%	3%	6%	3%	0%	2%	5%	2%	100%
<b>EHESS</b>	45	18%	11%	9%	13%	7%	2%	7%	9%	0%	2%	0%	4%	13%	0%	2%	2%	0%	100%
<b>Paris 5</b>	29	10%	7%	14%	14%	10%	21%	3%	0%	3%	3%	3%	3%	0%	3%	0%	3%	0%	100%
<b>Paris 10</b>	26	19%	12%	8%	8%	4%	4%	0%	8%	23%	8%	0%	0%	0%	0%	4%	0%	4%	100%
<b>Nantes</b>	25	20%	4%	4%	12%	4%	4%	8%	4%	0%	0%	4%	0%	4%	24%	4%	4%	0%	100%
<b>Toulouse</b>	18	11%	17%	11%	0%	17%	11%	6%	0%	0%	0%	11%	0%	0%	0%	6%	6%	6%	100%
<b>Bordeaux</b>	14	14%	7%	7%	0%	14%	0%	14%	0%	14%	0%	21%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>IEP Paris</b>	14	7%	36%	0%	0%	0%	7%	14%	14%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	0%	100%
<b>VSQ</b>	14	43%	7%	7%	0%	21%	7%	0%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	100%
<b>Paris 8</b>	13	31%	23%	8%	8%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	100%
<b>Aix en P</b>	12	25%	8%	17%	17%	8%	17%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Lille</b>	12	33%	25%	0%	8%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	0%	100%
<b>Paris 7</b>	12	17%	17%	8%	8%	8%	0%	8%	8%	8%	8%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Grenoble</b>	11	18%	0%	18%	27%	0%	0%	9%	0%	0%	0%	0%	9%	9%	0%	0%	9%	0%	100%
<b>Paris 1</b>	9	11%	22%	22%	0%	11%	0%	0%	0%	11%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	11%	100%
<b>Strasbourg</b>	9	11%	22%	11%	0%	0%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	22%	0%	11%	11%	100%
<b>Paris 9</b>	8	75%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>CNAM</b>	7	57%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	29%	0%	0%	100%
<b>Besançon</b>	6	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	0%	0%	33%	100%
<b>Montpellier</b>	6	0%	0%	33%	17%	0%	0%	0%	0%	0%	33%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	0%	100%
<b>Caen</b>	5	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	40%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	20%	100%
<b>Metz</b>	5	0%	20%	0%	20%	0%	0%	40%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Paris 4</b>	5	20%	20%	0%	20%	0%	20%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Ensemble</b>	370	19%	14%	9%	9%	6%	6%	5%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	100%
<b>Effectifs</b>		72	50	33	32	23	22	20	16	16	13	11	12	11	11	10	10	8	



## Qualification aux fonctions de professeur

Cette année, le nombre d'inscrits à la qualification aux fonctions de professeur des universités a connu une baisse significative. En 2006, il y a eu 55 candidats inscrits, mais onze « dossiers non présentés » et deux autres considérés comme non recevables. Le CNU n'a donc traité que 42 dossiers, alors que les années précédentes ce nombre oscillait autour de 70. On peut penser que l'avancement des dates limites d'inscription sur le site ANTARES et d'envoi des dossiers aux rapporteurs a entraîné cette baisse sensible du nombre de candidats. Seule la poursuite de l'analyse annuelle des résultats permettra de dégager les raisons de ce phénomène.

Tableau n° 8 : Répartition par sexe des candidats selon les résultats à la qualification

	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
Qualifiés	11	58	8	42	19	45
Non qualifiés	17	74	6	26	23	55
TOTAL	28	67	14	33	42	100

Parmi les 42 dossiers traités, 19 candidats ont été qualifiés (45%) dont 8 femmes et 11 hommes. Par rapport aux années précédentes, le taux de qualification reste stable. Depuis le début des années 2000, il se situe autour de 40 %. En 2005, il s'élevait à 46 % et en 2006 à 45%. Malgré des résultats plus positifs, les femmes restent peu nombreuses à se présenter à la qualification de professeur des universités (14 contre 28).

Tableau n° 9 : Répartition des candidats à la qualification, par sexe et par âge

	<b>Hommes</b>			<b>Femmes</b>			Ensemble
	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Qualifiées	Non qualifiées	Total	
36-40 ans	3	1	4	-	-		4
41-45 ans	3	5	8	-	2	2	10
46-50 ans	1	5	6	4	2	6	12
51-55 ans	2	2	4	4	2	6	10
56-60 ans	2	3	5	-	-	-	5
Et plus		1	1	-	-	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>42</b>

On dénote un léger rajeunissement des candidats dans cette catégorie professionnelle, puisque l'âge moyen est de 45 ans. Depuis 1992, la moyenne d'âge des candidats varie de 47 à 49 ans. Une autre différence significative concerne l'âge moyen des femmes. En 1999 et 2000, elles étaient « plus âgées » que leurs homologues masculins (entre 50 à 60 ans). Or en 2006, l'âge moyen des candidates est de 39 ans et se distribue dans les classes d'âge entre 41 et 55 ans, tandis que l'âge moyen des hommes est plus dispersé entre 36 et plus de 60 ans.

Il est prématuré de voir dans ces résultats une tendance à la baisse de l'âge moyen observée par la DEP-MEN<sup>4</sup> du personnel enseignant du supérieur, en particulier en sciences humaines. Bien que les candidats soient plus âgés dans les disciplines regroupées en Lettres et Sciences Humaines, il s'amorce une tendance au rajeunissement de cette population due, entre autres, au nombre important de départs à la retraite ces dernières années. Ce qui peut conduire les maîtres de conférences à soutenir plus tôt leur HDR afin de postuler. Par ailleurs, on constate parmi les candidats à la qualification aux fonctions de professeur un léger avantage au profit des plus âgés : les candidats qualifiés ont 48 ans en moyenne.

Les études antérieures (thèse, agrégation) des candidats étant signalées dans la plupart des cas, on observe que 4 candidats sont agrégés en sciences économiques et sociales (deux d'entre eux ont été qualifiés) et que 5 candidats relèvent de la démographie. Parmi les spécialités, on en dénombre : 3 en anthropologie ; 1 en architecture et urbanisme ; 3 en économie ; 4 en éducation ; 1 en culture ; 1 en information et communication ; 4 en sciences politiques ; 5 en STAPS ; 1 en sociologie du travail et 14 en sociologie générale.

<sup>4</sup> Direction de l'évaluation et de la prospective (MEN), « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2004-2005 », *Note d'information*, n° 05.35, décembre 2005.

La soutenance de l'HDR s'effectue dans la plupart des cas dans les universités, puisque un seul cas est indiqué à l'EHESS (Paris) et un autre à l'IEP de Paris. Une candidate présente une thèse d'État. Mais à y regarder de plus près, on note que sept candidats ont soutenu leur thèse à l'EHESS (Paris). Les universités parisiennes *intra-muros* délivrent près des deux tiers des HDR des candidats, dont seuls deux candidats n'ont pas été qualifiés, ce qui est justifié par l'extériorité de la discipline par rapport à la sociologie. Cela confirme les propos de Ph Cibois et de J-Y Trepos<sup>5</sup> qui ont relevé l'importance de l'EHESS dans la délivrance des titres en sociologie, ainsi que la prépondérance des universités parisiennes (cette année les universités de Paris IV, Paris V et Paris X). Quatre candidats sont titulaires de titres obtenus à l'étranger : Allemagne, États-Unis (Université de New York et UCLA) et Russie (Moscou) et un seul n'a pas été qualifié.

Le délai entre la soutenance de la thèse et de l'HDR tend à se resserrer : 2 candidats ont soutenu leur thèse dans les années 2000 ; 20 dans les années 1990 ; 10 dans les années 1980 et 4 dans les années 1970 (les données concernant 6 candidats sont restées inconnues). Les trois années précédentes présentaient un écart plus large, puisque le nombre de thèses soutenues dans les années 1970 et 1980 étaient bien plus important et qu'un seul candidat avait soutenu sa thèse dans les années 2000. De même, on note qu'un seul candidat s'est présenté à la requalification (obtenue auparavant en 2002).

### Liste des qualifiés aux fonctions de maître de conférences 2006<sup>6</sup>

AIT EL CADI HAKIMA	DUCOURNAU PASCAL
ANDREO CHRISTOPHE	DUHIN ANNE
APARICIO LUIS	DUNEZAT XAVIER
ARAIZA ELIZABETH	DUPONT MAYLIS
AUST JEROME	DUTERTRE EMMANUELLE
BABEAU OLIVIER	EL BOUJJOUFI TAIEB
BAILLY EVELYNE	EL SAKKA ABAHER
BARACCA PIERRE	EME BERNARD
BARNIER LOUIS-MARIE	FER YANNICK
BECK LISE	FEREZ SYLVAIN
BECQUET VALERIE	FERNANDEZ GUILLAUME
BERNARD JACQUES	FINTZ MATTHIEU
BERNARD SOPHIE	GILLET ANNE
BERTHELOT LAURENT	GINCEL-COLLAZOS ANNE
BIDET ALEXANDRA	GIRODET SOPHIE

<sup>5</sup> Voir *La lettre de l'ASES*, n° 31 et 32 (2002).

<sup>6</sup> Ces listes ne sont données qu'à titre indicatif. Seules les listes publiées par le ministère ont une validité juridique.

BOCENO LAURENT	GIULIANI FREDERIQUE
BOLZ DAPHNE	GUERIN MARIE-ANNE
BOTTON SARAH	GUILLAUME OLIVIER
BOUJU ANNE	GUILLOU ANNE
BOURBONNAUD DAVID	GUINE ANOUK
BOURRET PAULE	HAMMAN PHILIPPE
BRETESCHE SOPHIE	HELARDOT VALENTINE
BRUN ELISABETH	HELLUY MARIE-LAETITIA
BRZUSTOWSKI MARC	HELY MATTHIEU
BULLE SYLVAIN	HIDRI OUMAYA
CARBAJAL MENDOZA MYRIAN	HILAL NADIA
CARTERON BENOIT	HOUK MELODY
CASSAN DAMIEN	HUBE NICOLAS
CESTOR ELISABETH	HUYEZ GUILLAUME
CHERONNET HELENE	IMBERT CHRISTOPHE
CHESNEAU VERONIQUE	ISETTA BRUNO
CHIMOT CAROLINE	JACQUES BEATRICE
CHRISTIAS PANAGIOTIS	JAKUBOWSKI SEBASTIEN
CLAIR ISABELLE	JOINT LOUIS AUGUSTE
COUCHOURON CELINE	JONCHERAY HELENE
COURTEBRAS BERNARD	JONCHERY ANNE
CRENN CHANTAL	JUILLARD CLAIRE
CREPON SYLVAIN	JULIEN MARIE-PIERRE
CROMER SYLVIE	KATZ SERGE
CROQUETTE ELSA	KENTISH-BARNES NANCY
DA ROIT BARBARA	KERROUMI ABDELALI
DALLA PRIA YAN	KEUCHEYAN RAZMIG
DE LESCURE EMMANUEL	KINTZ LAURENCE
DEROFF MARIE-LAURE	KIVITS JOELLE
DIBAKANA MOUANDA JEAN-AIME	KNOBE SANDRINE
DORIN STEPHANE	KURCUBIC MARINA
DOUAT ETIENNE	LADA EMMANUELLE
DUBOIS JEROME	LANGLAIS CHLOE
DUBOYS DE LABARRE Mathieu	
LARUE JEAN-PAUL	REAU BERTRAND
LE BIANIC THOMAS	REMY CATHERINE

LE BIHAN YANN	RICORDEAU GWENOLA
LE NAOUR GWENOLA	RIVRON VASSILI
LE SAOUT DIDIER	ROBERT EMMANUELLE
LEARD FRANCK	RODET CHANTAL
LEPINAY VINCENT	ROINSARD NICOLAS
LETOURNEUX VERONIQUE	ROTH CAMILLE
LISSE ELISABETH	ROUILLON LAURENCE
LOMBARD KARINE	ROUSTAN MELANIE
LOPEZ GARERI VALERIA	SAJOUX MURIEL
LOUVEL SEVERINE	SALA PALA VALERIE
MADOUJ MOHAMED	SALMON ANNE-EMMANUELLE
MAGIMEL CLAIRE	SCHEPENS FLORENT
MALOCHET VIRGINIE	SCHOTTE MANUEL
MALOGNE GWENDOLINE	SCRINZI FRANCESCA
MARTIN BENEDICTE	SERAPHIN GILLES
MERLIN JEAN-ROBIN	SITBON-PEILLON BRIGITTE
MIAS ARNAUD	STEVENS HELENE
MICHON PASCAL	SUZANNE GILLES
MIERZEJEWSKI STEPHAN	TAFFERANT NASSER
MISSAOUI HASNIA	THELEN LIONEL
MOISY MURIEL	TIBERE LAURENCE
MORISSET HERVE	TOURNAY VIRGINIE
MORO AHMED	TOURRILHES CATHERINE
MOUHANNA CHRISTIAN	ULMANN ANNE-LISE
NEUMANN ALEXANDER	UZEL JEAN-PHILIPPE
NOSBONNE CHRISTOPHE	VANDERMEERSCH CELINE
ODENA SOPHIE	VANDESCHRIK CHRISTOPHE
ORIANNEJEAN-FRANCOIS	VERBEEK-SARFATI FRANCOIS
Ouardani MOHAMED	VERNAZZA NICOLE
PAPADOPOULOS KALLIOPI	VIGOUR CECILE
PARAVEL VERENA	VOLERY INGRID
PARIZOT ISABELLE	WALDVOGEL CAROLE
PENIN NICOLAS	WENGLENSK SANDRINE
PERREAU ELODIE	WOJCIK STEPHANIE
PERRENOUD MARC	YANGA NGARY BERTIN
PEYRIN AURELIE	ZAKI LAMIA
PIAZZA PIERRE	

PIERRU FREDERIC	
PIRIOU ODILE	
POLI ALEXANDRA	
POULARD FREDERIC	
POULLAOUEC TRISTAN	
POUPEAU FRANCK	
POURETTE DOLORES	
PREVEL MAXIME	
PRIVAT ANNE-GISELE	
PROESCHEL CLAUDE	
PRUVOST GENEVIEVE	
PUECH ISABELLE	
QUEVAL STEPHANIE	
RAHMANI FARID	
RAMIREZ CARLOS	
RAULT WILFRIED	
RAYNER HERVE	

**LISTE DES QUALIFIES AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR (2006) :**

ALIBERT	CECILE		
AVDEEV	ALEXANDRE		
BERGOUIGNAN	CHRISTOPHE		
BODE	INGO		
BOUBEKER	AHMED	DEVREUX	ANNE-MARIE
DION	MICHELE	DRESSEN	MARNIX
GAUTIER	ARLETTE		
GRUEL	LOUIS		
KIAN	AZADEH		
KUPIEC	ANNE		
LIANOS	MICHAIL	LIEGEOIS	JEAN-PIERRE
POULAIN	JEAN PIERRE		
ROSENTAL	CLAUDE	SIMMAT	LAURENCE
	JACQUES		VERON

ZALIO

PIERRE-PAUL